

Le nouveau mur de l'argent

Du même auteur

La Structure financière du capitalisme français
Calmann-Lévy, 1974

Le Capitalisme en France
Cerf, 1976

La Banque et les Groupes industriels
à l'heure des nationalisations
(en collaboration)
Calmann-Lévy, 1977

Les Groupes industriels en France
(avec Jean Pierre Gilly)
La Documentation française, 1981

Théorie économique du patrimoine
Ellipses, 1984

Le Cœur financier européen
(avec Claude Dupuy)
Economica, 1993

Le Modèle français de détention
et de gestion du capital :
analyse prospective et comparaisons
internationales
Éditions de Bercy, 1998

FRANÇOIS MORIN

Le nouveau mur de l'argent

Essai sur la finance globalisée

ÉDITIONS DU SEUIL

27, rue Jacob, Paris VI^e

« ÉCONOMIE HUMAINE »

Par « Économie humaine », nous entendons exprimer l'adhésion à une finalité et à une méthode. La seule finalité légitime de l'économie est le bien-être des hommes, à commencer par celui des plus démunis. Et, par bien-être, il faut entendre la satisfaction de *tous les besoins* des hommes ; pas seulement ceux que comblent les consommations marchandes, mais aussi l'ensemble des aspirations qui échappent à toute évaluation monétaire : la dignité, la paix, la sécurité, la liberté, l'éducation, la santé, le loisir, la qualité de l'environnement, le bien-être des générations futures, etc.

Corollaires de cette finalité, les méthodes de l'économie humaine ne peuvent que s'écarter de l'économisme et du scientisme de l'économie mathématique néoclassique qui a joué un rôle central au *xx^e* siècle. L'économie humaine est l'économie d'un *homme complet* (dont l'individu maximisateur de valeurs marchandes sous contrainte n'est qu'une caricature), d'un homme qui inscrit son action dans le temps (et donc l'histoire), sur un territoire, dans un environnement familial, social, culturel et politique ; l'économie d'un homme animé par des valeurs et qui ne résout pas tout par le calcul ou l'échange, mais aussi par l'habitude, le don, la coopération, les règles morales, les conventions sociales, le droit, les institutions politiques, etc.

L'économie humaine est donc une économie historique, politique, sociale et écologique. Elle ne dédaigne pas l'usage des mathématiques comme un langage utile à la rigueur d'un raisonnement, mais refuse de cantonner son discours aux seuls cas où ce langage est possible. Au lieu d'évacuer la complexité des sociétés humaines (qui ne se met pas toujours en équations), l'économie humaine s'efforce de tenir un discours rigoureux intégrant la complexité, elle préfère la pertinence à la formalisation, elle revendique le statut de *science humaine*, parmi les autres sciences humaines, et tourne le dos à la prétention stérile d'énoncer des lois de la nature à l'instar des sciences physiques.

Le projet de l'économie humaine est un projet ancien, tant il est vrai que nombre des fondateurs de la science économique ont pensé celle-ci comme une science historique, une science sociale, une science morale ou encore psychologique. Mais ce projet est aussi un projet contemporain qui constitue le dénominateur commun de bien des approches (post-keynésiens, institutionnalistes, régulation, socioéconomie, etc.) et de nombreuses recherches (en économie du développement, de l'environnement, de la santé, des institutions ; en économie sociale, etc.).

Nous nous proposons d'accueillir ici les essais, les travaux théoriques ou descriptifs, de tous ceux qui, économistes ou non, partagent cette ambition d'une économie vraiment utile à l'homme.

Jacques Généreux

ISBN 2-02-086870-9

© ÉDITIONS DU SEUIL, SEPTEMBRE 2006

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

www.seuil.com

À Léo et Victor

REMERCIEMENTS

Cet essai est le fruit d'un parcours et de plusieurs rencontres. L'origine de cette réflexion peut être située au début des années 1990, lorsque, membre du Conseil général de la Banque de France, j'ai pris conscience, brutalement, que nous changions de planète économique et financière. En vivant, en direct, les trois grandes crises monétaires qui avaient secoué, à l'époque, le Système monétaire européen (SME), de septembre 1992 à août 1993, avec les membres du Conseil j'ai pu vérifier qu'elles étaient d'une nature profondément différente de celles qui les avaient précédées : elles portaient la marque d'une finance nouvellement libéralisée, d'une globalisation financière qui imposait désormais ses règles, mais aussi d'une spéculation qui a atteint, au plus fort de ces trois crises, une puissance inconnue jusqu'alors.

Mon parcours s'inspire directement de cette expérience et a été ainsi jalonné, par la suite, de rencontres dont ce travail porte évidemment la marque. Je tiens donc à formuler ici mes plus vifs remerciements à toutes les personnalités qui ont contribué directement, ou même de façon indirecte, à la réalisation de cet ouvrage, même si je ne peux malheureusement pas les citer toutes ici. Je reste, naturellement, seul responsable des idées et des thèses qui sont défendues tout au long de cet essai.

Ce travail n'aurait donc pas vu le jour si je n'avais pas eu la chance de côtoyer, durant un mandat de neuf années, les gouverneurs de la Banque de France, qui m'ont permis, dans le cadre des

réunions du Conseil général de la Banque, de découvrir les méandres empruntés par le processus de globalisation financière : Michel Camdessus, Jacques de Larosière et Jean-Claude Trichet. Je suis également très reconnaissant à Daniel Lebègue, qui, pendant la période où il était directeur du Trésor, a apporté, par sa présence comme censeur de la Banque, les éclairages propres du ministère de l'Économie et des Finances.

Ma reconnaissance entière s'adresse ensuite au laboratoire de recherche auquel j'appartiens (le LEREPS, Laboratoire d'études et de recherches sur l'économie, les politiques et les systèmes sociaux) et à ses directeurs successifs, Jean-Pierre Gilly, Claude Dupuy et actuellement Gabriel Colletis, qui m'ont permis, dès le début des années 1990, de mener avec d'autres, notamment Daniel Baudru, des travaux sur les investisseurs institutionnels internationaux.

Je souhaite également exprimer toute ma reconnaissance à Dominique Strauss-Kahn pour m'avoir fourni tous les moyens nécessaires à la mission qu'il m'a confiée en janvier 1998, en sa qualité de ministre de l'Économie et des Finances, sur les entreprises du CAC 40 et leur gestion, face à la pénétration accélérée des investisseurs institutionnels et des principes de gouvernance liés à la valeur actionnariale. Dans ce cadre, je garde en mémoire mes longs entretiens, très stimulants, avec Gérard Mestrallet (Suez), Louis Schweitzer (Renault), Jean-Louis Beffa (Saint-Gobain), Antoine Bernheim (Lazard), Gérard de La Martinière (UAP), Michel Pébereau (BNP), André Lévy-Lang (Paribas), Thierry Desmarest (Total), mais aussi sur un plan plus large avec le régulateur d'alors de la Bourse, Michel Prada (président de la COB). Que ces responsables, qui ont eu l'amabilité de consacrer une partie de leur temps à ces entretiens, soient ici tous remerciés.

Je souhaite également exprimer toute ma dette à la Commission de régulation de l'énergie, aux membres de son collège et à Jean Syrota, son président, pour m'avoir fait découvrir pendant quatre années, dans un secteur si différent de la banque mais également

REMERCIEMENTS

si sensible pour l'avenir de notre planète, les vertus de l'action de réguler ; celle-ci est bien souvent le complément indispensable, mais non substituable, à l'action politique, pour corriger en profondeur les excès toujours possibles d'un marché libéralisé.

Enfin, je ne saurais trop remercier ceux qui ont pris une part à la relecture de ce manuscrit, et plus particulièrement Jacques Généreux, directeur de cette collection aux Éditions du Seuil, dont les observations rigoureuses, et toujours pertinentes, m'ont permis d'améliorer substantiellement la version finale. Je suis également redevable à Robert Boyer et à Bernard Maris de leurs commentaires approfondis relatifs à la toute première version du texte.

Je ne veux pas oublier tous les autres lecteurs dont les conseils et les recommandations m'ont été d'un précieux secours : Olivier Brossard, Joël Carreiras, Jean-Baptiste Chaumié, Gabriel Colletis, Claude Dupuy, Étienne Flicoteaux, Malika Hattab-Christman, Med Kechidi, Stéphanie Lavigne, Alexandre Minda, Raphaël Morin, Éric Pinault, Amine Tarrazi, Stéphanie Truquin. Qu'ils en soient tous, ici, sincèrement remerciés.

Introduction

Cet ouvrage est le produit d'une interrogation sur l'évolution de notre planète économique et ses dysfonctionnements. Il résulte également d'une volonté de faire partager une analyse qui cherche à faire sens sur les phénomènes actuels de globalisation, et notamment sur celui de la « financierisation » des économies. Enfin, il tente de cerner la dimension proprement politique des intérêts qui se trouvent en présence. L'enjeu ? Tenter de trouver, pour les citoyens du monde que nous sommes, une voie possible et raisonnable de sortie de crise – d'une crise dans laquelle notre économie-monde est déjà entrée.

Cet ouvrage est un essai. Il ne prétend pas aborder tous les aspects de la globalisation de l'économie mondiale et, par conséquent, produire une analyse exhaustive de ses causes et de ses effets. Il cherche au contraire à focaliser l'attention du lecteur sur ce qui nous en apparaît le vecteur central, la montée vertigineuse d'une finance libéralisée et globalisée, pour fournir l'analyse la plus pointue possible de cette ascension, de ses impacts sur l'économie réelle et, notamment, de ses implications sociales et politiques.

Il ne s'agit pas non plus de se laisser fasciner par la grandeur des chiffres qui ont trait à la globalisation financière – ils sont, on le verra, spectaculaires et particulièrement inquiétants. Non, l'enjeu est de comprendre les logiques

d'acteurs, les intérêts en cause, ainsi que le contexte où ces acteurs interviennent : pour l'essentiel, celui des marchés monétaires et financiers largement internationalisés. Ces acteurs ne sont pas seulement des firmes privées, par exemple les banques ou les investisseurs institutionnels. Les acteurs publics sont également parties prenantes du processus, soit pour fixer les règles du jeu, soit pour exercer des actions de régulation opérationnelles ; on reconnaît là le rôle des gouvernements, des institutions monétaires et financières internationales ou encore l'action des Banques centrales.

Face à ce jeu complexe mêlant acteurs (privés, publics) et marchés (monétaires, financiers), une première question, inévitable, surgit : s'agit-il d'un phénomène radicalement nouveau ? À notre sens, la réponse à cette question doit être nuancée.

Un regard sur l'histoire du capitalisme nous montre que les économies occidentales ont connu par le passé, notamment dans la seconde moitié du XIX^e siècle, des périodes de grande mobilité internationale des capitaux. Les conflits entre pouvoir financier et pouvoir politique émaillent également l'histoire des sociétés occidentales. Quelle est alors la nouveauté du processus en cours, si nouveauté il y a ?

Pour répondre à cette question, une première indication est fournie par le titre de cet ouvrage. L'expression « mur de l'argent » renvoie, chacun le sait, à l'expérience française du Cartel des gauches en 1924-1926. Elle a aussi été abondamment employée dans les années 1930, et plus particulièrement dans la période 1936-1938, sous le Front populaire. Cette expression symbolisait la confrontation aiguë entre un pouvoir politique et un pouvoir financier, où chacun cherchait, en réalité, à préserver ses seuls intérêts. Sous le Cartel des gauches, cet affrontement a provoqué la défaite du pouvoir politique à deux reprises, par la chute des gouverne-

ments Herriot et Painlevé-Caillaux. En 1933, le gouvernement Daladier a subi également cette situation. Finalement, le Front populaire devait mettre un terme à ces conflits répétés en modifiant le statut de la Banque de France.

Ce qui mérite de retenir notre intérêt ici, ce sont les modalités précises de cette confrontation. Sous le Cartel des gauches, l'endettement de l'État avait pris la forme d'une détention massive de bons du Trésor par les banques. C'est pour cela que le gouvernement s'est retrouvé progressivement à leur merci. Cette situation devait provoquer les célèbres heurts d'Édouard Herriot avec ce qu'il dénonçait donc, à l'époque, comme le mur de l'argent¹. Précisons un peu plus le nœud du conflit.

La faiblesse du Trésor vis-à-vis des banques trouvait, alors, sa source en partie dans le fait qu'il existait, non des mises aux enchères des bons du Trésor, mais des négociations directes avec les banques. En principe, avec une mise aux enchères, le marché est organisé à travers des procédures transparentes et une mise en concurrence effective des acteurs qui y participent, notamment grâce à l'anonymat des offres ; le résultat est une formation du taux d'intérêt sur les bons qui correspond normalement à un prix d'équilibre de marché. Dans une procédure de négociation directe, dite de gré à gré, ce résultat est loin d'être acquis, car rien n'empêche réellement les participants de se coordonner *a priori* et, par ce biais, d'exercer un « pouvoir de marché » dans la formation du prix, en l'espèce ici, du taux d'intérêt (poussé de cette façon à la hausse). À l'époque, certains ont dit que les banques avaient

1. La formule du « mur d'argent » fut utilisée par Édouard Herriot, président du Conseil après la victoire du Cartel des gauches en 1924, pour dénoncer les forces d'opposition qui renversèrent son gouvernement en 1925. L'expression fut reprise par des commentateurs et par les historiens.

pratiqué un «chantage²» sur le gouvernement en jouant sur les quantités de bons qu'elles pensaient souscrire, cherchant par là à obtenir une hausse significative de leur rémunération.

La détention importante de bons du Trésor par les banques devait également entraîner un changement fondamental dans l'organisation du système financier. C'est le marché inter-bancaire qui devint le lieu central de détermination des taux d'intérêt (et non plus la Bourse ou le marché à terme de la dette publique). Le résultat fut, par conséquent, une organisation des banques entre elles, notamment des plus grandes, pour s'assurer mutuellement la liquidité nécessaire, sans passer forcément par l'escompte de la Banque centrale.

Cette situation s'est prolongée jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. L'apparition puis le développement d'une part importante de dette publique à court terme détenue par les banques les a mises au centre du système financier. Les bons du Trésor leur fournissaient un placement sûr et au moins aussi rémunérateur que l'escompte.

En raison de la spéculation sur le franc à partir de 1933, Édouard Daladier, président du Conseil, reprendra la formule du mur de l'argent pour y ajouter celle des deux cents familles : « Deux cents familles tiennent les rênes de l'économie française, et, en fait, de la vie politique française [...]. Ce sont des forces qu'un État démocratique ne devrait pas tolérer³. » Comme nous le savons, ce chiffre de deux cents lui a été inspiré par les statuts de la Banque de France. De statut privé, avec un contrôle d'État, elle rassemblait des milliers d'actionnaires, mais représentés en assemblée générale par

2. Sur ce sujet précis, voir la thèse de Pierre Cyrille Hautcœur, « Le marché boursier et le financement des entreprises françaises, 1850-1939 », Paris I, 1994, p. 380.

3. Cf. Jean-Noël Jeanneney, *L'Argent caché. Milieux d'affaires et pouvoirs politiques dans la France du XX^e siècle*, Paris, Fayard, 1981, p. 21.

les deux cents plus gros d'entre eux. Seule une dizaine, les plus importants de ces actionnaires, choisis parmi les plus grands banquiers, accédaient au statut de régent de la Banque⁴. Avec le changement de statut de la Banque de France en 1936, le pouvoir des régents cesse.

La leçon que l'on peut tirer de ces événements, propres à l'histoire de France, est très instructive. Dès que des banques, notamment les plus importantes, sont capables de s'organiser entre elles, de former un « marché interbancaire » où les négociations se mènent de gré à gré, leur puissance est littéralement décuplée.

Cette force se manifeste tout d'abord par rapport au banquier central, dont les actions en matière de fixation de taux d'intérêt ou de réglage de la liquidité deviennent largement subordonnées. Elle se traduit ensuite sur l'économie réelle, par les mouvements de capitaux que les banquiers sont en position de générer (fuite à l'étranger, spéculation sur la monnaie nationale). Enfin, les enjeux sont parfois si considérables que cette finance concentrée et organisée n'hésite pas à chercher la confrontation avec le pouvoir politique dès que ses intérêts vitaux lui paraissent menacés (par des mesures fiscales, par exemple).

Évoquant dans cet essai le « nouveau » mur de l'argent, nous voulons essayer de démontrer au lecteur que *l'histoire monétaire et financière que la France a connue sur son sol entre les deux guerres est malheureusement aujourd'hui en train de se répéter, mais cette fois à l'échelle mondiale*. La finance mondiale a conquis son nouveau pouvoir et le main-

4. Selon René Sédillot (*Les Deux Cents Familles*, Paris, Perrin, 1988), les régents avaient, à l'époque, plus d'influence qu'un ministre des Finances. Parmi les plus riches : les Seillière (32 millions), Rochechouart (25), Say (19), Pereire (16), Hottinguer (14).

tient actuellement par des processus analogues : importance des marchés interbancaires de gré à gré (notamment du marché des *swaps*) ; exercice d'un pouvoir de marché sur la formation des taux d'intérêt et sur les commissions perçues ; enfin, relégation des Banques centrales à un rôle second dans la régulation des marchés monétaires et financiers mondiaux.

Un autre facteur, celui-ci nouveau, démultiplie le pouvoir des grandes banques internationales : leur influence s'étend aujourd'hui aux principales sociétés de gestion de fonds internationales qui investissent l'essentiel de leurs avoirs dans les firmes cotées en Bourse. Cela leur ouvre non seulement la possibilité de tirer des revenus de la valeur actionnariale, mais également d'exercer un pouvoir d'allocation des capitaux à l'échelle internationale.

Finalement, face à ce mur de l'argent qui s'élève actuellement et dont la dimension est évidemment planétaire, la question de la confrontation politique avec les citoyens de la planète – et de la forme qu'elle pourrait prendre – se pose de façon cruciale. Peut-on imaginer un pouvoir de régulation qui soit opposable à cette finance globalisée ? Une des ambitions de cet ouvrage est également d'amorcer une piste de réflexion face à ces questions redoutables.

Chapitre 1

Les fondations du mur

L'accent est mis, dans ce chapitre volontairement bref, sur le contexte historique et doctrinal qui a permis l'émergence de marchés monétaires et financiers libéralisés. La période passée en revue mettra en valeur les principaux actes fondateurs à l'origine d'une finance internationale dont la libéralisation décuplera très vite la puissance. On fera référence d'abord aux éléments contextuels qui ont abouti à la dissolution des accords de Bretton Woods au début des années 1970. On montrera surtout les ressorts intellectuels de cette libéralisation, en évoquant notamment les travaux de McKinnon et de Shaw¹.

Rappelons l'idée fondamentale des promoteurs de la libéralisation financière : ils considèrent que la sphère financière peut exercer des effets d'entraînement puissants sur la croissance économique. Pour y parvenir, cette sphère doit se libérer des contraintes que fait peser sur elle la régulation étatique. Si un approfondissement du secteur financier se matérialise au terme du processus (libéralisation interne), les bénéfiques

1. Ronald I. McKinnon, *Money and Capital in Economic Development*, Washington (D.C.), The Brookings Institution, 1973 ; Edward S. Shaw, *Financial Deepening in Economic Development*, New York, Oxford University Press, 1973.

attendus sur la sphère réelle doivent être grands. On peut alors passer à une seconde étape par l'ouverture du compte de capital, en permettant l'entrée et la sortie des capitaux (libéralisation externe).

Voilà la doctrine. Quelle est alors la meilleure façon d'obtenir ce résultat ? Pour la libéralisation interne, la réponse est la suivante : par des réformes qui doivent aboutir à laisser le taux d'intérêt se former librement grâce à des mécanismes de marché. L'augmentation de ce taux, qui doit normalement en résulter, est en effet le meilleur signal qui puisse être donné de la libéralisation des marchés, puisqu'il ne fait plus alors l'objet, selon les économistes libéraux, d'aucune « répression financière » par la puissance publique ; selon eux, en effet, le taux d'intérêt est maintenu artificiellement bas en raison d'une croyance interventionniste non fondée : celle du soutien à la conjoncture économique par des taux d'intérêt faibles. En réalité, l'État est coupable de créer des distorsions par des taux d'intérêt inférieurs aux taux réels (« répression », par conséquent, sur le prix de l'argent), mais aussi par une politique de réserves obligatoires des banques auprès de la Banque centrale (« répression » sur la liquidité).

Avec cette libéralisation, les taux réels, auparavant souvent négatifs à cause de l'inflation, deviennent nécessairement positifs. Cette augmentation des taux favorise évidemment ceux qui prêtent leur argent, et d'une façon générale les positions créditrices. Par conséquent, les épargnants apportent davantage leurs ressources aux banques ou aux marchés financiers, empochant enfin des revenus positifs de leurs placements. Cette augmentation de l'épargne tire alors l'investissement et, par là même, la croissance économique. Finalement, l'idée fondatrice de la doctrine est bien la suivante : un taux d'intérêt réel, libéré de l'emprise des États, doit permettre à l'épargne de

se développer et engendrer, avec elle, une croissance économique profitable à tout le monde.

Une fois le secteur financier consolidé par la libéralisation interne, avec notamment des banques gérées efficacement, il devient possible de passer à l'étape suivante : la libéralisation externe. Cette étape est décrite par les promoteurs de la libéralisation comme particulièrement délicate, car l'économie qui ouvre ainsi ses frontières aux mouvements de capitaux doit pouvoir résister aux chocs que ceux-ci sont susceptibles de provoquer, soit par des entrées en grand nombre, soit, surtout, par des sorties massives. Ici, la libéralisation externe équivaut, en termes clairs, à libérer le prix externe de la monnaie nationale, c'est-à-dire son taux de change.

Ainsi se trouvent posés les fondements doctrinaux. En résumé, la libéralisation est avant tout un processus qui doit promouvoir deux prix de marché : tout d'abord le prix de la monnaie interne, qui n'est autre que le taux d'intérêt – celui-ci ne doit plus être soumis à la tutelle des autorités publiques ; puis le prix de la monnaie externe, à savoir le taux de change, qui ne doit plus subir, lui non plus, aucune entrave là où il se forme, c'est-à-dire sur le marché des devises.

Mais ce que les promoteurs de cette libéralisation n'imaginaient sans doute pas, c'est que cette nouvelle liberté acquise par les marchés de capitaux allait servir de marche-pied à l'émergence d'une finance globalisée extrêmement puissante, bref à un « mur de l'argent » imposant, dont les principaux protagonistes sont aujourd'hui en position d'exercer des « pouvoirs de marché » considérables.

1. De la mobilité des capitaux à la segmentation des marchés de l'argent (1870-1970)

En remontant à quelques décennies en arrière, il est classique de distinguer deux grandes phases dans l'histoire du capitalisme².

De 1870 à la Première Guerre mondiale, les grands pays industrialisés dégagent des capacités de financement qui alimentent des flux de capitaux à grande échelle vers les pays neufs, à fort potentiel de croissance, notamment l'Amérique du Nord et du Sud, ainsi que l'Australie.

Les sorties nettes de capitaux de Grande-Bretagne, grande puissance coloniale à l'époque, s'élèvent, à leur apogée, à 9 % du PIB, chiffre qu'atteignent pratiquement la France, l'Allemagne et les Pays-Bas. À la fin du XIX^e siècle, ces mouvements de capitaux sont fondés essentiellement sur des valeurs tangibles, comme les titres des lignes de chemin de fer ou d'autres infrastructures, ainsi que sur les titres de la dette publique, à l'époque très peu risqués.

Plusieurs éléments expliquent cette forte internationalisation des mouvements de capitaux.

En tout premier lieu, il n'y a aucune entrave réelle à leur liberté de circulation ; les capitaux privés peuvent se déplacer sans aucune contrainte ; ils sont parfaitement mobiles. Cette faculté est à relier directement à l'adhésion quasi générale des détenteurs de capitaux au mécanisme de l'étalon-or et à l'un de ses principes fondateurs : la forte crédibilité de

2. On s'inspire ici de la présentation synthétique d'Arcangelo Figliuzzi, « La globalisation financière », in Marc Montoussé (dir.), *Économie monétaire et financière*, Rosny-sous-Bois, Bréal, coll. « Grand Amphi », 2000, p. 351-358.

DANS LA COLLECTION « ÉCONOMIE HUMAINE »

Les Systèmes de santé
Analyse et évaluation comparée dans les grands pays industriels
par Denis-Clair Lambert

Les Impasses de la modernité
Critique de la marchandisation du monde
par Christian Comeliau

Le Commerce des promesses
Petit traité sur la finance moderne
par Pierre-Noël Giraud

Vers une démocratie générale
Une démocratie directe, économique, écologique et sociale
par Takis Fotopoulos

Éco-économie
Une autre croissance est possible, écologique et durable
par Lester R. Brown

Les Métamorphoses du monde
Sociologie de la mondialisation
par Dominique Martin, Jean-Luc Metzger et Philippe Pierre

La Chaîne invisible
Travailler aujourd'hui : flux tendu et servitude volontaire
par Jean-Pierre Durand

L'Invention du marché
Une histoire économique de la mondialisation
par Philippe Norel
*avec la collaboration de Claire Aslangul, Paloma Moreno,
Carina Van Vliet et Olivier Bouba-Olga*

La Société malade de la gestion
Idéologie gestionnaire, pouvoir managérial et harcèlement social
par Vincent de Gaulejac

Les Cinq Capitalismes
Diversité des systèmes économiques et sociaux dans la mondialisation
par Bruno Amable

La Croissance ou le Progrès ?
Croissance, décroissance, développement durable
par Christian Comeliau

Les Nouvelles Géographies du capitalisme
Comprendre et maîtriser les délocalisations
par Olivier Bouba-Olga